

HUNINGUE Infobest Palmrain

« Nous avons ôté les paravents »

CAF, retraite, impôts, emplois... Quelque 250 personnes ont bénéficié, mercredi, d'un entretien avec des spécialistes français, suisses et allemands, dans le cadre de la journée d'informations transfrontalières.

Une pancarte oriente le visiteur : « Allocations familiales/ Kinderzulage ». Dans la grande pièce baignée de lumière, trois tables s'alignent en enfilade. Les paravents qui les séparaient en trois espaces de courtoisie ont disparu. « Nous les avons rangés dans un coin », glisse Muriel Walczak, dont un chevalet posé sur la table du milieu indique qu'elle est la conseillère "française", détachée par la caisse d'allocation familiale de Mulhouse, pour renseigner lors de la journée d'informations transfrontalières.

Une concertation judicieuse

Corinne Viallier (Familienausgleichskasse CH) et Norbert Kruger (Familienkasse Lörrach), ses homologues suisse et allemand, sourient aux deux tables voisines. « Ces journées nous permettent à nous aussi de mieux comprendre le fonctionnement des lois des deux autres pays. Nous les découvrons surtout à travers des situations concrètes. La concertation est dès lors judicieuse. C'est pourquoi nous avons supprimé les paravents ». Les lois peuvent varier entre les trois pays. « La Suisse, par exemple, ne paie pas d'allocations pour un jeune de moins de 20 ans à la recherche d'un emploi. La France et l'Allemagne, par contre, si », souligne



Muriel Walczak, CAF Mulhouse (à droite), reçoit Delphine Kuhn. PHOTO DNA

Corinne Walczak. La complexité des lois peut transformer les situations en un véritable labyrinthe. Celle de Delphine Kuhn en relève. La jeune femme l'expose à Muriel Walczak : « J'ai 46 ans, je suis maman de deux enfants de pères différents et je travaille en Suisse. Qui doit payer les allocations familiales ? » La question trouve son sens dans « de nouveaux accords bilatéraux qui ont amené le gouvernement suisse à conduire une grande enquête pour traquer les irrégularités ». Corinne Viallier compulse les textes. Une discussion animée s'engage. Dans le cas de Delphine Kuhn, c'est

bien la Suisse qui continuera de verser les "Kinderzulage".

25 spécialistes renseignent

Tout au long de la journée, quelque 250 particuliers ont défilé dans les locaux d'Infobest Palmrain. Christiane Andler, assistante permanente depuis la création de la structure en 1993, s'en réjouit : « D'ordinaire, nous sommes quatre "généralistes" à renseigner. Aujourd'hui, nous avons bénéficié de la présence de 25 "spécialistes" : caisses d'allocations familiales, centres des impôts, assurances maladies et retraite, agences pour l'emploi... » Les questions qui reviennent

le plus souvent touchent aux assurances maladie et à la retraite. Ainsi, en salle d'attente, se trouvent Jean-Paul et Jacqueline, un couple venu « pour déterminer la date optimale pour s'arrêter de travailler » ; Pierre, leur voisin, « tout nouveau retraité », qui veut, lui, « s'informer sur le plan fiscal »... ■

P.M.

► - Infobest Palmrain, 68128 Village-Neuf, Tél. : F 03 89 70 13 85 – www.infobest.eu – palmrain@infobest.eu

► - Prochaine journée d'informations transfrontalières, le mardi 2 décembre 2014.